



DISTRIBUTION
GAZ

cse-c n°10
du 13 mai 2020

ODJ : Plan de Reprise d'Activité à GRDF

La délégation CGT, au travers d'une déclaration, a souhaité informer la direction de problématiques d'actualité comme **le hold-up organisé sur notre assurance maladie**, mais également sur les communications médiatiques où **"les patrons sont les gentils et ou la CGT apparaît comme étant 'la saboteuse de l'économie française' !** Nous ne souhaitons pas faire le parallèle entre Renault Sandouville et GRDF, mais la CGT s'est clairement positionnée sur ce point dans la déclaration en pièce jointe.

Lire la déclaration liminaire intégrale :



Le «PRA»

Comme l'ensemble des agents, vous avez été destinataires d'un courrier du Directeur Général de GRDF sur le report de la reprise d'activité à GRDF, **lié à la consultation du CSE-C le 7 mai qui n'avait pas permis de déboucher sur un avis concernant le Plan de Reprise d'Activité.** Nous avons constaté des tentatives de désinformation en région sur cette démarche et nous réaffirmons que les Organisations Syndicales ne sont pas responsables de cette situation. Le dialogue social durant cette période ne permettait pas d'obtenir de garanties suffisantes en termes de sécurité, ni de modes opératoires clairs pour la reprise d'activité. Certains points évoqués par l'inspection du travail restent d'ailleurs en attente d'une réponse de la Direction. Si certains avaient l'impression d'avoir tous les éléments de protection et matériel nécessaires, cela n'était pas le cas dans toutes les régions. Nous tenons à rappeler que le CSE-C doit se positionner sur l'ensemble du territoire qu'il couvre, et ne peut donc pas faire d'exception selon les régions. Nous avons en responsabilité, la protection de la santé physique et mentale des agents, des prestataires et de celle de leurs familles. **La direction, en ne répondant pas aux questions posées par les élus du personnel, est seule responsable de cette situation. La CGT est consciente de l'impact économique et de ses répercussions, mais la reprise ne doit pas se faire au détriment de votre vie.**

Comme nous l'avons déjà dit, la CGT est pour la reprise d'activité mais pas à n'importe quel prix !!!

Pour les élus CGT au CSE-C de GRDF, les quelques maigres avancées et les éléments apportés en séance sont insuffisants et nous ont amenés à **émettre un avis défavorable sur le Plan de Reprise d'Activités de GRDF.** Cependant la reprise d'activité se fera mais nous craignons que la Direction ne prenne pas en compte les remarques et préconisations que nous avons faites lors de nos débats. **Le PRA sera présenté et débattu par vos élus locaux dans les CSE-E en région et au national pour les UON** afin d'établir, au plus proche des agents, l'impact qu'il aura sur vos sites de travail.



Vous devrez être attentifs aux éléments et décisions qui seront prises dans les CSE-E en régions et interpellé vos élus CGT ou votre syndicat CGT afin de les informer des éventuels dysfonctionnements ou problématiques que vous pourriez rencontrer. La situation que nous vivons est exceptionnelle, et concernant la reprise, l'activité d'aujourd'hui ne sera pas celle de demain. Elle amènera certainement plus de contraintes qui impacteront obligatoirement vos conditions de travail. Celles-ci doivent être adaptées à chaque situation. **La direction doit assumer sa responsabilité et ne doit pas la transférer sur les agents,** qu'ils soient en télétravail ou sur le terrain. C'est bien à l'employeur de mettre en place une organisation qui correspond à vos contraintes en vous protégeant de tous les risques auxquels vous pourriez être exposés.

C'est le travail qui doit s'adapter aux salariés et non aux salariés de s'adapter au travail !!!

